



Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 8 juillet 2009

## Une hirondelle ne fait pas le printemps

**Les frontières vont s'ouvrir sous l'effet d'un éventuel accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'UE ou suite aux engagements pris envers l'OMC. Des mesures s'imposent afin d'en atténuer les conséquences économiques. C'est aujourd'hui que le Département fédéral de l'économie, a publié une liste de mesures pouvant entrer en ligne de compte. Rien n'est encore clair en ce qui concerne le financement et la répartition des fonds. L'étendue des mesures d'accompagnement requises et les questions encore irrésolues jettent une ombre sur le tableau et confortent l'USP dans son opposition à un ALEA avec l'UE.**

Aujourd'hui, le groupe de travail « Mesures d'accompagnement » mis en place par le Département fédéral de l'Economie (DFE) a publié un rapport contenant de possibles mesures d'accompagnement d'un éventuel accord de libre-échange avec l'UE. Ce rapport comprend au total 80 mesures envisagées. Il évoque des paiements compensatoires dégressifs pour atténuer le manque à gagner subi par les familles paysannes à cause de la baisse des prix, des aides à l'investissement, une amélioration des conditions cadres (fiscalité, législation), la promotion des ventes ainsi que des mesures d'accompagnement sociales.

L'Union suisse des paysans s'oppose à un accord de libre-échange intégral avec l'UE. Elle s'est néanmoins investie dans le groupe de travail du DFE, car les mesures élaborées pourraient aussi trouver application si le cycle de Doha devait aboutir à l'OMC. En participant à leur mise au point, l'USP voulait aussi s'assurer que, même dans le pire des cas, ces mesures destinées à atténuer les conséquences économiques apporteraient le plus grand soutien possible aux familles paysannes. Dans le but de se prévaloir d'un avis reposant sur une large base, l'USP et les organisations de producteurs ont également constitué leur propre groupe de travail.

D'après l'USP, la panoplie de mesures proposées dans le rapport est relativement complète. Ces mesures devront toutefois encore être observées à la loupe, et ne doivent pas être considérées comme gravées dans la roche. En outre, il manque une analyse de l'impact économique des différentes mesures sur les exploitations agricoles. L'USP met un gros point d'interrogation sur leur financement, qui est loin d'être assuré à l'heure actuelle. Au même titre, l'incertitude reste tout entière en ce qui concerne la répartition des fonds, que ce soit entre les différentes mesures ou les échelons du secteur agroalimentaire.

Qu'en conclure? Il y a peu de choses à redire sur ce rapport concernant les mesures d'accompagnement. Le diable se cache dans le choix et le financement de ces mesures.

### *Renseignements:*

*Christophe Eggenschwiler, Responsable Economie et politique USP, tél. 079 344 09 02  
[www.sbv-usp.ch](http://www.sbv-usp.ch)*